

Commune de Boussu

# Guide d'utilisation



Réservation des infrastructures sportives  
du Centre sportif du Grand-Hornu

Réalisé le 5 février 2026

# Les infrastructures du Centre sportif du Grand Hornu

Le Centre sportif du Grand Hornu met à disposition des citoyens les infrastructures suivantes :

- 1 salle omnisports ;
- 1 terrain de tennis couvert ;
- 2 terrains de tennis extérieurs.



# Introduction

La commune met à disposition des citoyens l'application **Sportigo** afin de gérer simplement et équitablement l'accès aux infrastructures du **Centre sportif du Grand Hornu**.

Ce guide a pour objectif de vous accompagner pas à pas dans l'utilisation de l'application, depuis la création de votre compte jusqu'à la réservation d'un créneau, en passant par l'achat et l'utilisation des crédits-temps, qui constituent le cœur du système de réservation.

## Qu'est-ce que Sportigo ?

Sportigo est une plateforme de réservation en ligne dédiée aux activités sportives.

Elle permet aux utilisateurs :

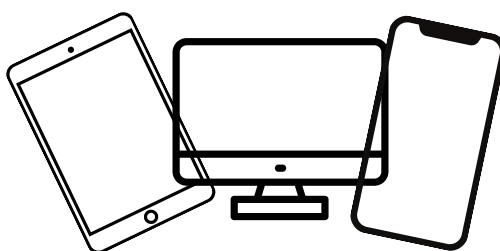
- de consulter les infrastructures disponibles ;
- de réserver des créneaux en toute autonomie ;
- de gérer leurs réservations (consultation, annulation) ;
- de recevoir des confirmations et rappels automatiques.

## Accéder à l'application

Sportigo est accessible :

- depuis un navigateur internet (ordinateur, tablette ou smartphone) ;
- via l'application mobile Sportigo disponible sur iOS et Android.

L'accès spécifique au Centre sportif du Grand Hornu ne peut se faire qu'après la création de la fiche client par le service des sports.



# Créer un compte utilisateur

Pour utiliser Sportigo, la création d'un compte personnel est obligatoire.

## ÉTAPES DE CRÉATION DU COMPTE

01

Contactez le service sports de la commune à l'adresse **sports@boussu.be**. Pour créer votre fiche client, préparez simplement quelques informations : votre nom, prénom, adresse e-mail, date de naissance, numéro de téléphone et adresse postale.

02

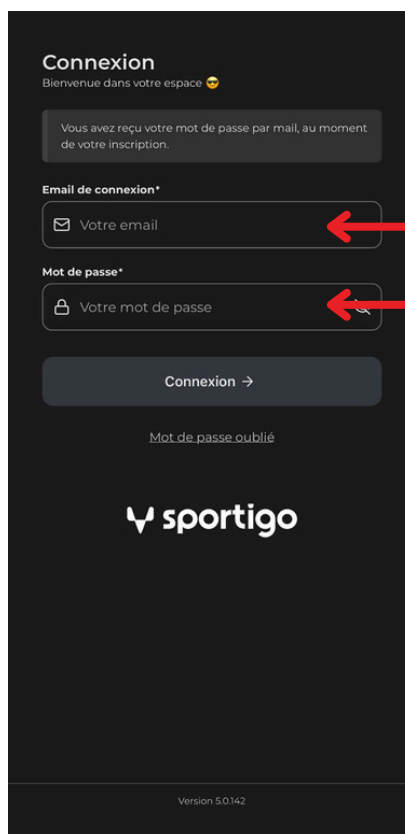
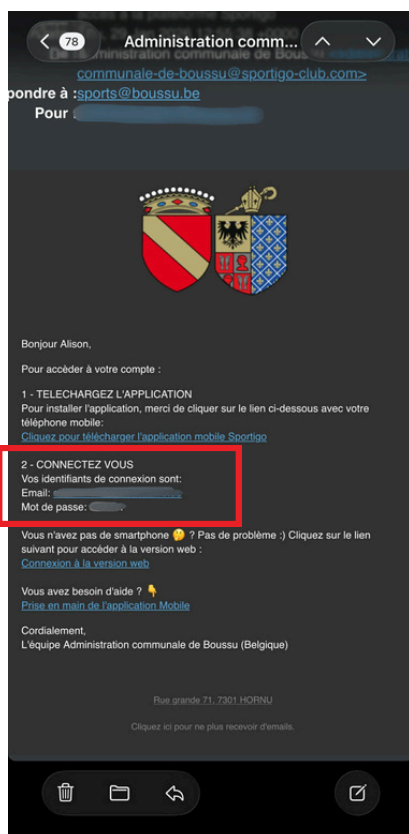
Une fois votre fiche client créée, vous recevrez un e-mail contenant vos identifiants de connexion : un nom d'utilisateur et un mot de passe. Conservez bien ces informations, elles vous permettront d'accéder à l'application. Ce mail contiendra également un lien vers le site de Sportigo ainsi qu'un lien pour télécharger l'application.

03

Rendez-vous sur l'application ou le site Sportigo. Entrez votre identifiant et votre mot de passe reçus par e-mail, puis cliquez sur "Connexion".

*Mot de passe oublié ?*

En cas d'oubli, cliquez sur Mot de passe oublié et suivez les instructions envoyées par e-mail.



# Le principe des crédits-temps

## Qu'est-ce qu'un crédit-temps ?

Un crédit-temps correspond à une unité de temps permettant de réserver une infrastructure sportive.

Concrètement :

- chaque créneau horaire nécessite un certain nombre de crédits-temps ;
- le nombre de crédits requis dépend de la durée de la réservation et du type d'infrastructure.

Sans crédit-temps disponible sur votre compte, aucune réservation ne peut être effectuée.

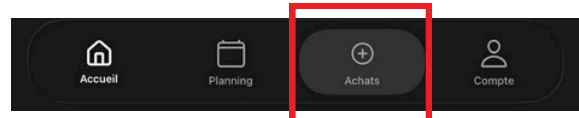
## Acheter des crédits-temps

Pour pouvoir réserver un créneau, vous devez d'abord acheter des crédits-temps.

### ÉTAPES D'ACHAT

01 Connectez-vous à votre compte Sportigo.

02 Accédez à l'onglet "Achats".



03 Sélectionnez le type et le volume de crédits-temps proposé :

- Terrain de tennis indoor : 1 séance (1h) ou carnet de 10 séances (1h) ;
- Terrain de tennis outdoor : 1 séance (1h) ou carnet de 10 séances (1h);
- Salle omnisports : 1 séance (1h) ou carnet de 15 séances (1h);

04

Procédez au paiement selon les modalités prévues (virement bancaire).

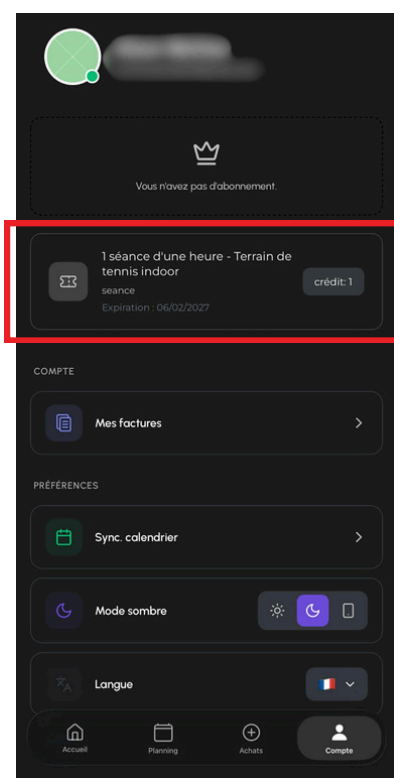
The left screenshot shows the product page for '1 séance d'une heure - Terrain de tennis indoor: 15€'. It includes a recapitulatif de la commande, a description of the session, and an email confirmation field with a 'Valider' button.

The right screenshot shows the payment page. It displays the email field, the amount '15€', the payment method 'Virement bancaire', and the total amount 'Total à payer ce jour: 15,00€ en virement'. Below this is a section titled 'RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEURES INFRASTRUCTURES COMMUNALES'.

Une fois le paiement validé par le service des sports, les crédits sont automatiquement ajoutés à votre compte, vous permettant ainsi de réserver votre créneau.

Lors de la confirmation de votre réservation, les crédits correspondants sont automatiquement débités.

Les crédits-temps non utilisés restent attachés à votre compte et peuvent être utilisés ultérieurement pour une nouvelle réservation.



# Réserver un créneau

## ÉTAPES DE RÉSERVATION

01

Vérifiez que vous avez effectivement procédé à l'achat de crédit-temps conformément aux pages 4 et 5 de ce guide.

02

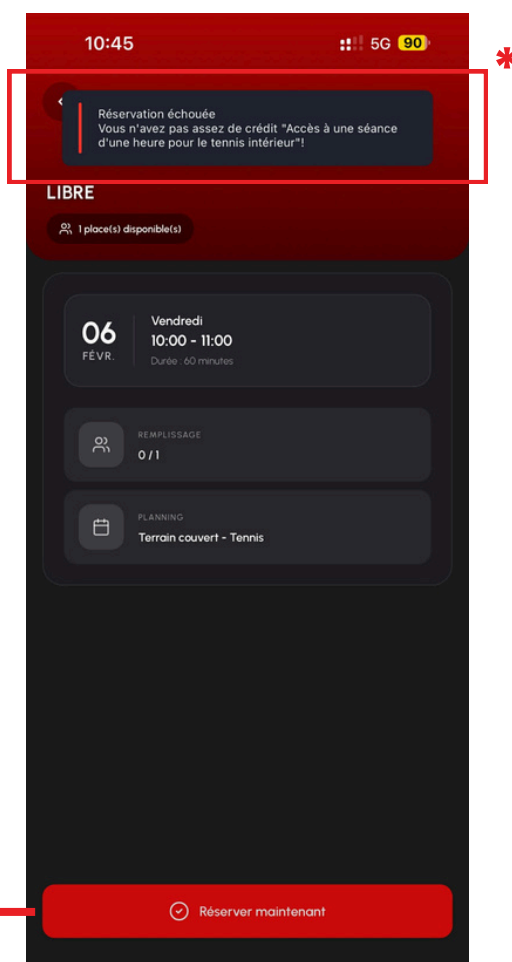
Vous disposez de différents points d'entrée pour effectuer votre réservation mais vous pouvez aussi passer par l'onglet "Planning".



Sélectionnez l'infrastructure souhaitée

Sélectionnez la date souhaitée

Sélectionnez la plage horaire souhaitée



\* Si vous ne disposez pas de crédit-temps, un message vous indiquera que vous n'avez pas assez de crédit pour effectuer votre réservation. Pour y remédier, nous vous invitons à consulter les pages 4 et 5 de ce guide.

Cliquez sur "Réserver maintenant"

03

Confirmez la réservation. Une confirmation s'affiche à l'écran et est envoyée par e-mail.

Les crédits-temps correspondants sont automatiquement débités de votre compte.

## Annuler une réservation

Si vous souhaitez modifier ou annuler votre réservation, vous devez le faire via la plateforme Sportigo ou en contactant le service des sports (sports@boussu.be).

Afin de permettre une gestion équitable des infrastructures, des délais d'annulation spécifiques sont appliqués selon le type d'infrastructure :

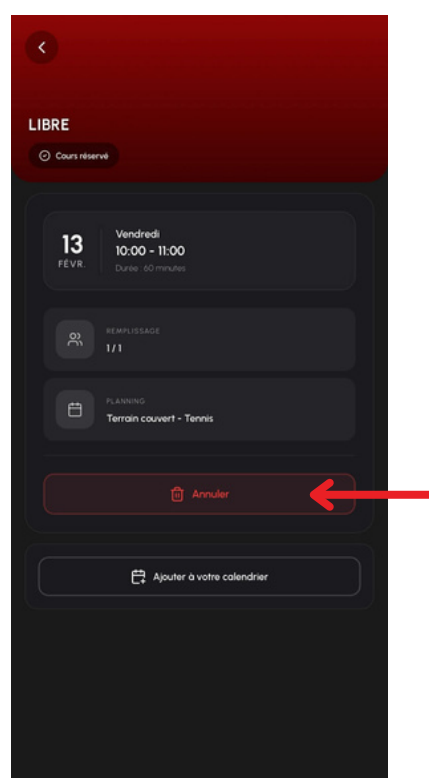
- Salle omnisports : annulation possible **jusqu'à 72 heures avant** le début du créneau réservé ;
- Terrains de tennis (couverts et extérieurs) : annulation possible **jusqu'à 2 heures avant** le début du créneau réservé.

Au-delà de ces délais, les réservations non annulées ne pourront pas donner lieu à un remboursement, sauf en cas de force majeure et sur demande écrite au service des sports (sports@boussu.be).

### Procédure d'annulation

- Accédez à Mes réservations.
- Sélectionnez la réservation concernée.
- Cliquez sur Annuler.
- Confirmez l'annulation.

Si l'annulation est effectuée dans les délais autorisés, les crédits-temps correspondants sont automatiquement recredités sur votre compte.



---

## Besoin d'aide ?

---

En cas de question ou de difficulté, veuillez contacter le **services des sports** de la commune :

- par e-mail : [sports@boussu.be](mailto:sports@boussu.be)
- par téléphone : 065/71.73.41